

Permanences notaires 2025

GRATUITES

étape 1

Prendre rendez-vous

- Se présenter au **SAUJ**
- ou à l'accueil directionnel du Tribunal Judiciaire
- ou au **01.60.76.80.89**



étape 2

Quand ?

- 1 jeudi par mois (hors vacances scolaires)
- de 9h30 à 12h30



étape 3

Les consultations

- Gratuites et anonymes
- Durée : de 15 à 20 minutes
- Aucun acte n'est délivré



point-justice
Essonne

étape 4

Permanences 2025

- 16 janvier 2025
- 13 février 2025
- 20 mars 2025
- 10 avril 2025
- 15 mai 2025
- 19 juin 2025
- 18 septembre 2025
- 16 octobre 2025
- 20 novembre 2025
- 18 décembre 2025

